



# PRINCIPAUTE DE MONACO

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Direction de la Sûreté Publique

**10<sup>e</sup> GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE – 13 au 15 Mai 2016**

**74<sup>e</sup> GRAND PRIX DE MONACO – 26 au 29 Mai 2016**



## MODALITES CONCERNANT L'ACCES AUX NAVIRES, BATEAUX, UNITES ANCRES DANS LE PORT DE MONACO ET EN RADE DE LA PRINCIPAUTE

La Direction de la Sûreté Publique de Monaco informe toutes les personnes propriétaires d'un bateau (navire, unité), dont l'anneau se trouve dans le port de Monaco, qu'elles pourront se rendre à bord de leur unité sur simple présentation d'un laissez-passer délivré selon les conditions ci-dessous. Un point de contrôle, situé au bas de l'avenue du Port, permettra aux propriétaires et à leurs invités d'accéder à bord pendant la fermeture du circuit les :

GP HISTORIQUE	Vendredi 13 Mai 2016	de 12h30 à ouverture du circuit
GP HISTORIQUE	Samedi 14 Mai 2016	de 06h30 à ouverture du circuit
GP HISTORIQUE	Dimanche 15 Mai 2016	de 07h30 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Jeudi 26 Mai 2016	de 06h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Vendredi 27 Mai 2016	de 07h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Samedi 28 Mai 2016	de 07h00 à ouverture du circuit
GP MONACO F1	Dimanche 29 Mai 2016	de 07h00 à ouverture du circuit

Les propriétaires ou locataires des bateaux concernés qui recevront sur leurs unités des personnes durant ces heures de fermeture, sont priés de retirer, sur présentation de la carte d'immatriculation du navire, à la Police Maritime au 14, Quai Antoine 1<sup>er</sup>, l'imprimé sur lequel sera porté le nombre d'invités/jour **et ce à compter du LUNDI 11 AVRIL 2016**.

**A - Accès délivrés à titre GRATUIT.** Cela concerne tous les demandeurs dont les bateaux/navires (hors Zone A) ont une place à l'année dans le Port de Monaco et accueillent à leur bord des invités à titre gracieux. Les demandes et les accès seront à retirer auprès de la Police Maritime, Quai Antoine 1<sup>er</sup>, comme tous les ans, sur présentation des pièces administratives nécessaires.

**B - Accès délivrés à titre PAYANT.** Cela concerne tous les demandeurs (particuliers ou sociétés) dont les bateaux/navires font une demande occasionnelle de place dans le Port de Monaco ou mouillent au large et dont les invités doivent accéder au bateau/navire par terre et franchir nos postes de contrôle :

a) **Bateau/navire situé en ZONE A**, du Quai des Etats-Unis (Aquavision) jusqu'au Virage Chiron, Quai Albert 1<sup>er</sup> (face aux tribunes K8) dont les tarifs ont été fixés à :

- 40 € / par accès pour la journée du Samedi 28 Mai 2016
- 70 € / par accès pour la journée du Dimanche 29 Mai 2016
- GRATUIT pour les journées des Vendredi 13, Samedi 14, Dimanche 15, Jeudi 26 et Vendredi 27 Mai 2016.

b) Bateau/navire hors Zone A n'ayant pas une place à l'année et dont les invités doivent franchir nos postes de contrôle : un forfait de 30 € / par accès pour les 4 jours du Grand Prix 2016.

Il est entendu que pour les membres d'équipage et le personnel d'encadrement, ces accès seront délivrés à titre gratuit. Les laissez-passer, délivrés à titre payant par l'Automobile Club de Monaco et autorisés par la Sûreté Publique, Division de Police Maritime, seront à retirer au :

**Bureau DELIVRANCE DES ACCES BATEAUX**

situé Square Gastaud, à droite du kiosque

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Tél. : (+377) 97 70 91 18 / 97 77 95 70

Fax : 97 77 95 71

bateaux@acm.mc

Il est rappelé que TOUTE PERSONNE déjà en possession d'un badge officiel donnant accès au paddock ou piste, etc. n'a en aucun cas besoin d'un laissez-passer bateau. Les tickets TRIBUNES ne vous permettent pas de franchir un poste de contrôle pour regagner votre navire. Un ACCES BATEAU (délivré à titre gratuit) vous sera nécessaire.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour télécharger la demande, consultez le site de l'Automobile Club de Monaco [www.acm.mc](http://www.acm.mc) et [bateaux@acm.mc](mailto:bateaux@acm.mc)

La Sûreté Publique et l'Automobile Club de Monaco se dégagent de toute responsabilité en cas d'incident ou accident survenant sur les navires, bateaux ou unités.

L'Automobile Club de Monaco remercie par avance les personnes concernées pour leur aimable compréhension.